

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 51

Date de convocation : 04/03/2022

Date d'affichage :

Objet : Budgets primitifs 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 11 mars à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de Villefranche-sur-Saône, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	X
	AVB	CHEVALIER Armelle	X
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoit	EXCUSE
	AVB	LIEVRE Gaélan	EXCUSE
	AVB	LONGEFAY Fabrice	EXCUSE
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	EXCUSEE
x	AVB	ROMANET Michel	EXCUSE
	AVB	TACHON Gérard	EXCUSE
	AVB	TROUVE Michel	EXCUSE
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	EXCUSE
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	EXCUSEE
	CCBPD	MERCIER Hervé	EXCUSE
x	CCBPD	MUNDA Bruno	X
x	CCBPD	TERRIER Pascal	EXCUSE
	CCBPD	TRONCY Thierry	EXCUSE
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	EXCUSEE
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	EXCUSE
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	EXCUSE
x	CCDSV	FORNES Christine	X
	CCDSV	GARNIER Gilles	EXCUSE
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	EXCUSE
x	MBA	COGNARD Jean-François	X
	MBA	DARMEDRU Brigitte	EXCUSEE
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	EXCUSEE
x	COR	CHAMPALE Aymeric	EXCUSE
x	COR	CORGIER Vincent	EXCUSE
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	EXCUSE
x	COR	PERONNET Alain	EXCUSE
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	EXCUSE
	COR	SOTTON Martin	EXCUSE
	COR	SUCHET Ghislaine	EXCUSEE
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	EXCUSE
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	EXCUSE
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	EXCUSE
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	EXCUSE
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	EXCUSE
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	EXCUSE
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	EXCUSE
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	EXCUSE
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	EXCUSE
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	X
x	SIRTOM	MAYA Michel	EXCUSE
x	SIRTOM	PEGON Catherine	EXCUSEE
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	EXCUSE
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	EXCUSE
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	EXCUSE
	SMIDOM	BIGOT Agnès	EXCUSEE
x	SMIDOM	COTTEY Romain	EXCUSE
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	EXCUSE
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	EXCUSE
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	EXCUSE
x	SMIDOM	VIOT Dominique	X

Les budgets primitifs 2022 ont été élaborés sur la base du débat d'orientation budgétaire et des tarifs 2022 retenus par le Conseil syndical lors de sa séance du 10 décembre 2021.

Le détail des différents budgets est présenté en **annexe 1**.

Rappel des données prévisionnelles :

USINE D'INCINERATION

- Ordures ménagères : 68 300 tonnes
- OM extérieurs : 300 tonnes
- balles OM : 2 100 tonnes
- Déchets industriels : 1 000 tonnes
- Médicaments : 0 tonne
- Refus de tri : 2 600 tonnes
- Déchets hospitaliers : 1 000 tonnes
- Encombrants : 8 300 tonnes
- TOTAL : 83 600 tonnes**

Détournements :

- Ordures ménagères : 1 900 tonnes
- Encombrants : 2 100 tonnes
- Refus de tri : 600 tonnes
- Balles OM : 1 500 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2021 HT	Montant proposé pour 2022 € HT	Variation Hors taxe	Montant proposé pour 2022 (€) TGAP comprise HT	
Déchets ménagers : Accueil usine d'incinération membres du syndicat mixte :					
- Collectivités adhérentes exploitation	95*	96*	1.05%	107	3.88%
- Collectivités non adhérentes au syndicat mixte	111*	112*	0.9%	123	
- Apports selon notre demande	99*	100*	1%	111	
Déchets encombrants quota UVE	106*	110*	3.8%	121	
Déchets encombrants hors quota				180	
Déchets industriels assimilés	136*	137,5*	1.1%	148.5	
Déchets industriels en régie	143*	145*	1.4%	156	
Déchets hospitaliers**	379	382	0.79%	382	
TGAP A AJOUTER : *11 € / t. en 2022					

CET II

- Refus de tri : 300 tonnes
- Encombrants non valo : 700 tonnes
- Amiante : 0 tonne
- Broyages encombrants : 5 000 tonnes
- Mise en balles : 1 500 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Hors TGAP Tarif 2021	Hors TGAP Tarif 2022	TGAP comprise	Variation Hors taxe et TGAP
Refus de tri	105*	105*	163	0%
Amiante en alvéole dédiée	100*	105*	163	5%
*TGAP A AJOUTER : 58 € / t. en 2022				

PLATE FORME DE COMPOSTAGE

La répartition des tonnages est la suivante :

- Arnas : 9 100 tonnes
- Reyrieux : 3 000 tonnes
- Baneins : 4 200 tonnes
- Monsols : 1 800 tonnes
- Soit un total de : 18 100 tonnes**

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2021 € HT	Montant proposé 2022 € HT
Déchets en provenance des déchèteries	34	34
Déchets en provenance des communes	32	32
Autres déchets verts reçus sur la plate-forme	40	40

COLLECTE SELECTIVE

- Verre : 15 700 tonnes
- Journaux-magazines : 3 900 tonnes
- Emballages légers : 8 100 tonnes
- Emballages légers en mélange : 4 700 tonnes
- dont papier : 1 350 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2021 HT	Montant proposé pour 2022 € HT	Variation %
Papiers	75.5	92	2.18%
Tri emballages légers en vrac	210	235	11.9%
Tri emballages légers en vrac sans transfert	182	205	12.64%
Tri Multi en vrac	180	235	30.56%
Tri Multi en vrac sans transfert	156.5	208.5	33.23%
Plus-value ouverture sacs	15	15	0%
Refus de tri	95*	96*	1.05%
Verre	53	53	0%
Plâtre	96	98	2%

CET III

Inerte des déchèteries :

- Arnas : 8 000 tonnes
- Saint-Etienne-sur-Ch. : 2 500 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2021 € HT	Montant proposé pour 2022 € HT	Variation %
Déchets en provenance des déchetteries	10	10	0%
Autres déchets inertes	10.3	10.3	0%

Pour rappel, l'évolution de la TGAP est la suivante en centre de stockage :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t.	41	42	54	58	61	63	65

En ce qui concerne le traitement thermique, suivant les performances de l'installation l'évolution sera plus maîtrisée. Pour obtenir le taux le plus faible il faut être à la fois : NO_x<80 mg / Nm³, rendement énergétique supérieur à 0,65, accréditation Iso 50001 (management énergie).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t.	3	3	8	11	12	14	15

A – SITUATION DE LA DETTE

Pour financer les travaux de rénovation de l'UVE de 2020-2021 estimés à 22,5 M€, il a été voté au budget 2020, trois crédits pour montant total de 18 M€ auprès de la Banque Postale.

Les prêts sont à taux fixes sur une durée de 15 ans, soit un remboursement au plus tard fin 2035.

Par ailleurs, le prêt de la chaufferie bois a fait l'objet d'un refinancement permettant de baisser les intérêts. La durée du prêt est de 12 ans, soit fin 2032.

En Décembre 2021, un prêt de 5 000 000 € a été contracté pour financer le remplacement du turbo alternateur.

Chaufferie bois et rénovation réseau de chaleur	A0120117000	3 327 665,05 €	0,94%	25/09/2032	319 468,67	288 854,15	30 614,52
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 6 000 000.00 €	MON534212EUR	5 500 000,00 €	0,56%	01/07/2035	430 375,33	400 000,00	30 375,33
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 2 000 000.00 €	MON535361EUR	1 866 666,68	0,61%	01/12/2035	144 568,05	133 333,32	11 234,73
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 10 000 000.00 €	MON536391EUR	9 333 333,32 €	0,61%	01/12/2035	722 840,33	666 666,68	56 173,65
Achat d'un Turbo Alternateur pour l'UVE de Villefranche Prêt de 5 000 000.00 €	A0121304000	5 000 000,00 €	0,55%	27/12/2036	360 145,82	333 333,32	26 812,50
					1 977 398,20	1 822 187,47	155 210,73

B – SITUATION DES PROVISIONS

BUDGET	OBJET	MONTANT PROVISION en € HT
VALORISATION ENERGETIQUE	Travaux et suivis à long terme du centre de stockage des DND	385 000 €
	Créance en non valeur TECMED	54 000 €
COLLECTE SELECTIVE	Créance en non valeur Marchetto	57 000 €
COMPOST	Provision pour travaux de remise en état suite fermeture plateforme	250 000 €

Des provisions ont été constituées sur plusieurs années, afin de pouvoir faire les dépenses nécessaires sur le long terme alors que les exploitations seront terminées.

Par ailleurs, il vous est proposé de constituer deux provisions de créance en non-valeur concernant :

- des titres de traitement de DASRI (2015) de la société TECMED : 54 000 €
- des titres de rachat (2016) de la ferraille par la société MARCHETTO : 57 000 €

Il n'y a pas de nouvelle provision à constituer cette année.

C – COMMUNICATION / EXPERIMENTATION

Les actions communication sont réparties sur trois budgets en fonction des thématiques.

➤ Budget principal : 70 000 €

- Outils de communication et site internet : 25 000 €
- Actions de préventions comprenant les actions définies lors de la formation Eco-apprenante : 40 000 €

Accusé de réception en préfecture
089-256900705-20220325-22-629-DE
Date de dépôt en préfecture : 03/03/2022

- Eco voyages : 5000 €

➤ **Budget collecte sélective : 170 000 €**

- Extensions des consignes de tri : 163 500 €
- Actions sur le tri des autres matériaux : 6 500 €

➤ **Budget compost : 114 000 €**

- Subvention pour le développement des composteurs partagés
- Formation de référents
- Expérimentation sur la collecte des biodéchets

D - BUDGET PRINCIPAL

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été acté que le budget principal doit être en totalité financé par les autres budgets.

En 2022, ce montant a légèrement augmenté et cette augmentation est imputée au budget valorisation :

REPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE 2022

	Budget valorisation énergétique	Plate-forme de compostage	cet 3	Collecte sélective	Total
Direction	66%	19%	3%	12%	100%
Comptabilité budget	77%	7%	1%	15%	100%
Sécret Gestion UIOM	82%	17%	1%	0%	100%
Collecte Selective	15%	5%	0%	80%	100%
Pourcentage valorisé	62,00%	11,5%	1,00%	25,50%	100,00%
Montant en €	303 000	56 350	4 900	124 950	490 000

➤ **Budget fonctionnement**

- Par rapport au budget 2021, il est prévu de maintenir le poste de chargé de mission sur la collecte sélective.
- Par ailleurs il est prévu un budget de communication de 70 k€ (voir ci-dessus) et une étude de faisabilité pour l'agrandissement du bâtiment du Sytraival.

➤ **Budget investissement**

- En investissement, les dépenses se résument à l'achat de matériel informatique.

Le détail des dépenses du budget est présenté en **Annexe 1**.

E – BUDGET VALORISATION ENERGETIQUE

➤ Budget fonctionnement

✓ En dépenses

Par rapport au budget 2021, on constate une augmentation du chapitre 11 « charges à caractère générale » d'environ 2 000 000 €, lié à :

- A l'augmentation des tonnages traités :
 - o + 1 600 tonnes d'encombrants
 - o + 3 000 tonnes de traitement à l'UVE
- A l'augmentation des indices de révisions des prix : + 10 % en un an
- A l'augmentation de la TGAP : + 250 k€
- Traitement des encombrants : + 220 k€
- Prestations UVE : + 624 k€

Par ailleurs, la dépense des travaux de reconstruction du bâtiment incendié à Quincieux est évaluée à 760 k€ (recette associée).

✓ En recettes

La recette la plus importante reste le traitement des ordures ménagères (58 % des recettes). Il est prévu une recette stable de la vente de chaleur (13 %).

Le remboursement des frais liés à la reconstruction du bâtiment de Quincieux : 760 k€

➤ Budget investissement

Les travaux de rénovation de l'UVE sont presque achevés. Il reste des travaux de finitions et des équipements complémentaires pour la protection incendie.

En 2022 il est prévu de préparer les travaux du changement du turbo-alternateur qui aura lieu en 2023.

La planification des montants sur la période 2022-2024 :

		Marché initial	2022	2023	2024
Tranche Ferme	Dalkia	2 690 319,65 €	1 666 768,25 €	1 023 551,40 €	
	AT&E	19 500,00 €		19 500,00 €	
Tranche optionnelle	Dalkia	5 217 967,36 €	1 879 898,36 €	2 761 726,80 €	576 342,20 €
		7 927 787,01 €	3 546 666,61 €	3 804 778,20 €	576 342,20 €
Révisions (estimations)			3 913 355,63 €	4 117 693,62 €	720 427,75 €

Au niveau du réseau de chauffage urbain, le montant des travaux est de 400 000 € avec les raccordements suivants :

- Sous-stations : Monplaisir et Jean Macé
- Travaux de réseau : Monplaisir (Quarantaine)

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20220325-22-629-DE
Date de réception préfecture : 25/03/2022

Le détail des dépenses du budget est présenté en **Annexe 1**.

F – BUDGET COLLECTE SELECTIVE

➤ Budget fonctionnement

✓ En dépenses

En 2022, l'augmentation des dépenses provient essentiellement à l'augmentation des prix de traitement des collectes sélectives sur les centres de tri de NICOLLIN et PAPREC, avec les extensions des consignes.

Les marchés sont d'une durée deux ans reconductibles deux fois un an.

Par ailleurs, les dépenses de communications engagées en 2021 et qui se poursuivent en 2022 (170 k€), sont prises sur les excédents budgétaires.

Les reversements aux EPCI augmente de 20 % soit de plus de 1 200 000 €.

✓ En recettes

Les prix de revente de la matière ont évolué favorablement à partir du second trimestre 2021 (voir tableau ci-après).

En 2022, la subvention de CITEO va baisser de 15 % : il y a eu un effet de déstockage lié à l'incendie de NICOLLIN en 2019, qui s'est répercuté sur le liquidatif 2020 perçus en 2021.

Les acomptes versés par CITEO ne reflètent pas systématiquement la réalité.

➤ Budget investissement

Il est prévu de réaliser les deux plateformes de transfert du verre (à Arnas et à Saint-Etienne-sur-Chalaronne), ainsi qu'une chaîne de tri du papier.

EVOLUTION 2010 2021											
	SUEZ	SUEZ	PAPREC	PAPREC	PAPREC	PAPREC	SUEZ	SUEZ	NORSK	SUEZ	VERRALIA
Prix d'achat moyen en € / tonne	EMR	ELA	Acier CS	PEHD	PET clair	PET foncé	Alu CS	cartons déch	JRM	GM	VERRE
2017	60,0 €	7,0 €	94,0 €	220,0 €	250,0 €	160,0 €	411,0 €	76,0 €	93,3 €	117,0 €	23,45 €
2018	70,5 €	11,0 €	139,5 €	249,7 €	355,4 €	94,3 €	547,3 €	93,1 €	97,0 €	31,1 €	23,97 €
2019	33,1 €	11,0 €	98,0 €	207,7 €	357,5 €	78,3 €	411,9 €	52,6 €	97,0 €	23,4 €	24,38 €
2020	11,8 €	11,0 €	73,9 €	106,7 €	236,4 €	65,0 €	389,7 €	11,7 €	50,0 €	10,8 €	18,8 €
2021	84,9 €	11,0 €	197,1 €	101,2 €	348,5 €	65,0 €	777,3 €	104,2 €	87,1 €	56,1 €	16,8 €
Evolution 2020/2021	617,61%	0,00%	166,63%	-5,16%	47,41%	0,00%	99,46%	789,68%	74,17%	417,69%	-10,56%

Monsieur Paul FERRE demande à ce qu'une réflexion soit menée sur le reversement aux EPCI adhérentes du reliquat d'excédent du budget « collecte sélective ».

G – BUDGET COMPOST

➤ Budget fonctionnement

En 2022, il est prévu de travailler sur la réduction des apports des déchets verts en déchèteries.

En fonctionnement, il est prévu un budget de communication (60 k€) et de participation au développement de solutions de séparation des biodéchets (100 k€) notamment la participation à l'installation de composteurs partagés.

Le déficit sera repris sur les excédents budgétaires.

➤ Budget investissement

Pas d'investissement prévu cette année ; en fonction de l'avancement de la ZAC, des investissements seront nécessaires pour intégrer la plateforme dans son environnement.

H – BUDGET CET 3

➤ Budget fonctionnement

En 2021 on constate une augmentation des tonnages d'inertes de plus de 25 % par rapport à 2019.

Sur Arnas, les inertes de déchèteries sont criblés pour en faire du matériau recyclé.

Au moment de la réouverture de la déchèterie d'Arnas post-covid, les entreprises qui prenaient ce matériau ne sont plus revenues à cause de l'attente pour accéder au site.

Il y a un réel problème de débouché de ces matériaux et il va falloir d'une part, réduire les apports sur ce site, et d'autre part, que les collectivités utilisent ces matériaux dans leurs chantiers.

➤ Budget investissement

En investissement, il n'y aura pas de travaux en 2022.

Des recettes d'amortissement proviennent de l'amortissement du casier de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

Le détail des dépenses du budget est présenté en **Annexe 1**.

Le conseil vote à l'unanimité, après en avoir délibéré, les budgets primitifs 2022.

Transmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le :

Le secrétaire,
Vincent LAUTIER

Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20220325-22-629-DE
Date de réception préfecture : 25/03/2022